

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## En s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en 3<sup>es</sup> timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la réimpression des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

SAUMUR, 16 JUILLET

## LE VAGABONDAGE

Hier encore, la gueuserie logeait, en ville, dans les hôtels abandonnés des vieux quartiers. C'étaient de nobles maisons qu'un entrepreneur cupide avait dépouillées de leur lustre et divisées en compartiments. Après avoir spéculé sur les balustrades en fer forgé, sur les boiseries en fer sculptées, sur les glaces et sur les tapisseries, le juif trouvait encore à gagner sur le vice et sur la débauche.

Aujourd'hui, le marteau du démolisseur achève d'expulser les mendiants de ces refuges. Ce n'est pas nous qui en gémissons.

Situés au centre de la cité, parmi les enchevêtrements de ruelles toujours redoutées comme de véritables coupe-gorges, ces gîtes donnaient asile aux derniers des vauriens, à des repris de justice, à toutes les recrues de la pègre. Chassée du centre, la mendicité a reflué vers la banlieue. Elle y établit son domicile dans des logis construits sur des terrains vagues où il n'y a aucune fosse, aucune canalisation des eaux.

C'est le plus souvent un groupe de bâtisses en torchis coupées par des cloisons de voliges; les murs, à l'intérieur, sont noirs et maculés de taches. Les fenêtres et les portes sont disjointes ou même absentes : elles ont été remplacées par des débris de planches, de feuilles de fer-blanc ou de carton.

Au milieu de la colonie s'élève ordinairement une cabane en plâtras reposant directement sur le sol. C'est une guinguette surmontée d'un drapeau tricolore. On y fait de la musique de cabaret-concert. On y vend des consommations. Des constructions toujours envahissantes chassent de plus en plus les bohèmes de ces misérables baraquements. Ne

trouvant alors à se reposer ni au centre, ni aux extrémités des villes, la population loqueteuse envahit les campagnes où elle vagabonde à son aise.

A l'heure présente, il y a non-seulement recrudescence, il y a, en outre, une organisation plus parfaite du vagabondage.

Vers la fin de la dernière législature, un député d'Indre-et-Loire, M. Belle, appelait l'attention des pouvoirs sur cette invasion de nos campagnes par des légions de besoigneux. Entre autres exemples du même genre, M. Belle a parlé d'une commune de son arrondissement, petite agglomération de 700 habitants, qui avait hébergé 278 mendiants dans deux mois. « Certaines fermes, affirmait encore le député, reçoivent quotidiennement de sept à huit vagabonds. » Ces chiffres ne sont rien toutefois en comparaison de ceux qui ont été relevés dans plusieurs localités du département de Maine-et-Loire.

« Ce n'est plus sept à huit mendiants qui chaque jour frappent à ma porte, nous disait dernièrement un curé du canton de Saint-Georges-sur-Loire, il en vient dix, vingt. A certaines époques, ce sont de vraies bandes de loqueteux qui nous envahissent. » Il faut bien que le mal se soit développé dans des proportions inquiétantes pour que des particuliers, nos conseillers généraux surtout, s'en soient émus. On a sollicité à plusieurs reprises l'administration de prendre des mesures répressives contre une armée sans cesse grossissante de pillards.

Nous avons dit qu'il y a non-seulement, aujourd'hui, recrudescence, mais encore organisation en règle du vagabondage. La chose n'est que trop certaine. Autrefois, les vagabonds marchaient isolés; aujourd'hui, vous en rencontrez deux, trois ou quatre ensemble. Jadis, ils ne fréquentaient que les grandes routes; maintenant, ils se répandent sur tous les che-

mins. Une ferme, si retirée qu'elle soit, n'est plus à l'abri de leurs incursions.

Les bohèmes ont des points de ralliement où ils se communiquent des cartes routières qu'ils dessinent eux-mêmes indiquant les fermes, les châteaux, avec des notes concernant le nombre des habitants, leur fortune, le bon ou le mauvais accueil qu'ils en peuvent recevoir. Evidemment, les riches contrées sont celles que les vagabonds parcourent de préférence. Les pays battus par eux sont principalement sur trois lignes partant de Paris.

L'une se dirige de la capitale dans la direction de Lille, en passant par les plaines de la Picardie et la Flandre. La seconde va de Paris à Bordeaux par l'Orléanais, la Touraine, les Charentes. La troisième, de Paris à Saint-Nazaire en suivant les rives de la Loire.

Les hommes qui se font une profession du vagabondage ne diffèrent en rien des mendiants. Comme eux, ils sont pillards, comme eux, voleurs, filous ou audacieux, suivant les lieux et les circonstances. N'ayant rien à attendre que des mépris de la part d'une société pour laquelle ils sont un lourd fardeau, ils se vengent sur elle des injustices prétendues du sort. Les vagabonds exerçant leur profession en rase campagne échappent plus facilement que les mendiants à la vigilance de la police; ils sont plus redoutables par conséquent.

Jamais ils ne font difficulté d'entrer dans les fermes. Ils s'y montrent exigeants et intolérables, quand ils sentent n'avoir affaire qu'aux femmes. L'été, ces êtres sans vergogne étalent leurs nippes à l'ombre devant la maison, et réclament de la ménagère du pain et de la viande, du vin ou du cidre. Si elle refuse, la pauvre femme est accueillie par un débordement d'injures et de grossières paroles; finalement, elle cède pour éviter un scandale par respect pour elle, pour ses enfants. L'hiver, les loqueteux s'installent commodément au coin de l'âtre

pour sécher leurs hardes au point d'empêcher maîtres et serviteurs de s'approcher du foyer. Ils se font ensuite servir à boire et à manger; une fois repus, c'est avec hauteur qu'ils demandent un abri pour la nuit.

M. Belle a cité des propriétaires ruraux qui ont fait construire des dortoirs, afin d'y loger les mendiants. Nous connaissons également des fermiers qui ont été réduits à cette dure nécessité. Nous disons dure nécessité, car quand les bohèmes n'ont pour abri que des pailiers ou des granges, ils se montrent fort désobligeants. Ils laissent des traces de leur passage : l'infection toujours, quelquefois l'incendie, fréquemment le pillage. A l'abri de toutes surveillances ils maraudent, la nuit, autour du logis, et partent le havre-sac rempli des fruits du verger, des produits de la basse-cour, des provisions du garde-manger.

Bonnes gens, direz-vous, que ces campagnes qui se laissent impunément dépouiller ! Mais le moyen de résister à des légions d'envahisseurs ? Que faire contre la force, contre la menace ? Les vagabonds, en effet, ne craignent pas d'extorquer les objets qu'ils croient utile de s'adjuger, par des voies de fait ou par l'intimidation. Quand l'intimidation ne suffit pas, survient une injonction qui ne tarde pas à être accompagnée d'effets. Les fermiers et leurs domestiques cèdent presque toujours, devant la peur de voir, tôt ou tard, leur armoire pillée, leurs récoltes brûlées, leurs enfants injuriés ou maltraités.

Ainsi le vagabondage est devenu une armée instruite et organisée pour le mal. C'est un véritable fléau, non seulement parce qu'il ruine le pays en lui imposant des charges excessives, mais encore parce qu'il promène sur toute sa surface la désolation, l'immoralité et la contagion de l'oisiveté.

Quels désastres ne verrions-nous pas s'accumuler si une grève importante, suspendant

Feuilleton de l'Écho Saumurois

## AUX PETITES SŒURS

NOUVELLE (1)

Par René BAZIN

I

Le père Honoré Le Bolloche, n'ayant plus d'ouvrage du tout, sorti de l'apentis où il travaillait, fit trois pas dehors, et s'assit sur la chaise qu'il venait de rempailler; car il était, de son état, rempailler de chaises. Il étendit d'abord sa jambe de bois, puis l'autre, chercha du tabac dans son gousset, et, n'en trouvant pas, il se sentit pauvre.

Pauvre, Le Bolloche l'avait toujours été, mais il n'en était pas toujours aperçu, ce qui constituait, au fond, la vraie manière de ne pas l'être. A l'armée, par exemple, quand il était sergent de zouaves, de quoi manquait-il ? Le plus bel homme du régiment, la figure longue et bronzée, avec un nez bien droit d'arête, légèrement aplati et large à la base, une barbiche qui

eût fait envie à plus d'un commandant — à cette époque napoléonienne où il y avait des commandants si décoratifs — les épaules effacées, le cou tanné et sillonné de ravins blancs, la poitrine bombée, il jouissait de la considération de ses compagnons d'armes et d'un traitement qui lui suffisait. Son livret ne portait, au passif, que des punitions insignifiantes, pour quelques fortes bordées militaires, à des anniversaires glorieux; une poule chapardée à des Bédouins; deux ou trois réparties trop vives à des chefs plus jeunes que lui : des misères. L'actif était superbe; cinq campagnes, tout ce qu'on pouvait avoir de chevrons, une citation à l'ordre du jour, la médaille militaire, un cor de chasse de tir : la menue monnaie d'un général en chef. Plusieurs fois il avait passé en triomphe dans des villes, sous des arceaux de lauriers, marchant sur les fleurs, applaudi par les femmes, au retour d'Italie ou de Crimée. On le mettait en avant, ces jours-là, à cause de sa prestance et de quelque blessure qu'il avait l'esprit de recevoir, aux bons moments et aux bons endroits : une balafre de sabre en pleine tempe à Solférino, et une balle dans le mollet, à Malakoff. Le Bolloche aimait la gloire. Les jeunes soldats, tout en admirant,

le dotaient aussi d'une humeur grivoise. Mais les chefs, mieux informés sans doute, le disaient seulement un peu haut d'honneur. Le ciel l'avait doué d'une santé à toute épreuve. Le Bolloche était heureux.

Plus tard même, atteint par la limite d'âge, selon son expression, et sorti du régiment, il avait rencontré quelque douceur dans cette vie civile dont il médisait journellement autrefois. Habitué à être commandé et entouré, sa liberté lui pesait, non moins que sa solitude. Encore vert, d'ailleurs, et de galantes façons, il avait aisément trouvé à se marier. La femme n'était pas toute jeune, mais lui commençait à vieillir. Elle apportait, du reste, ce qui peut passer pour jeunesse aux yeux de biens des gens, une dot, une petite maison bâtie dans un bas-fond, au-delà des octrois, et, alentour, un pré de quelques ares, ou pour mieux dire deux bandes d'herbe en pente, traversées l'hiver par un filet d'eau, dont il restait, l'été, un marécage en rond, grand comme une aire à battre.

Le voisinage des joncs qui poussaient là, l'ignorance de tout métier, une certaine adresse de main furent causes que l'ancien soldat se mit à rempailler des chaises. Il ne prenait pas cher. La pratique lui arrivait abondamment du

faubourg, où les enfants se chargeaient de lui donner de l'ouvrage. Sa santé se maintenait. Et, plusieurs années encore, Le Bolloche n'eut pas lieu de se plaindre.

Bien au contraire, une joie lui vint, la plus vive qu'il eût connue, et de celles qui durent : un enfant. Il avait immensément souhaité une fille. Celle que sa femme lui donna était rose, blonde et gaillarde. Le Bolloche se reconnut tout de suite en elle. Ce fut une adoration immédiate. Il voulut — bien que très peu dévot — la porter lui-même à l'église, et quand le curé lui demanda le nom sous lequel elle devait être baptisée : « Appelez-la Désirée, dit-il, car jamais je n'ai rien désiré tant qu'elle. » Il prit soin d'elle, et l'éleva plus encore que la mère. Toute petite, avant même ses premiers pas, elle se roulait dans l'apentis, tandis qu'il travaillait. Elle riait, et il était content. Si elle pleurait, il avait des inventions incroyables pour la consoler, il la berçait; il lui chantait, comme une nourrice, des chansons qui n'ont que trois notes, de celles qu'on entend dans les arbres, au temps des nids.

A peine fut-elle assez sage pour se tenir tranquille et assez forte pour plier un jonc, il lui apprit à tresser des cages, des paniers, des

(1) Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

momentanément le travail national, rejetait sur nos campagnes des milliers d'ouvriers s'unissant pour le pillage à ces légions de malfaiteurs ! La pensée se reporte, comme malgré soi, vers les plus mauvais jours de notre histoire. Il importe de conjurer le mal, d'indiquer des remèdes ; c'est ce que nous pourrions faire dans un prochain article.

L'abbé G. SECRÉTAINE.

## Le 14 juillet

Malgré les efforts du gouvernement et du Conseil municipal, l'enthousiasme populaire a complètement fait défaut pour la célébration de la fête dite nationale à Paris.

Les maisons particulières étaient peu pavoi-sées, les marchands de vin seuls ayant fait quelque frais ; quant aux monuments publics, ils étaient décorés comme pour toutes les fêtes officielles.

Profitant du beau temps, tous les Parisiens étaient dehors, les uns à la revue, les autres dans les rues, ceux-ci dans les parcs de Paris, ceux-là dans les bois de Vincennes et de Boulogne. Mais si les ouvriers semblaient heureux de prendre l'air et de se récréer en famille, ils ne paraissaient point se soucier beaucoup de la République ni de sa fête. Ils ne proféraient point de cris de « Vive la République ! » et ne chantaient point la *Marseillaise*.

### LA REVUE

Plus de trois cent mille personnes s'étaient rendues à Longchamps pour assister à la revue. Toutes les tribunes étaient bondées.

Ici a régné un véritable enthousiasme, non pour la République, mais pour l'armée, qui a merveilleusement défilé.

Concentrés dans les différents taillis du Bois de Boulogne, les régiments sont descendus sur la pelouse de Longchamps vers deux heures et demie.

A trois heures, le Président de la République ayant pris place dans la tribune, le drapeau est hissé et la revue commence.

M. de Freycinet et les généraux de Miribel et Brugère se tiennent à côté de M. Carnot.

Escorté d'un très maigre état-major d'où les officiers étrangers sont presque tous absents, le général Saussier passe devant le front des troupes, et à la suite de son inspection, les croix et médailles sont remises aux officiers et aux soldats récemment promus. Aussitôt après les régiments se massent pour le défilé.

### LA SOIRÉE

Les illuminations étaient faibles ; les marchands de vin, qui avaient organisé des bals, se sont mis seuls en frais. L'animation a été assez forte, chacun voulant voir les danseurs en plein air.

### EN PROVINCE

Les journaux officieux tentent de faire croire

que le 14 juillet a été très fêté dans les départements. Il n'y a pas eu plus d'enthousiasme qu'à Paris.

A Montpellier, place de la Comédie, le conseiller général socialiste Tédénat a arboré à ses fenêtres un immense drapeau rouge sur lequel sont inscrits ces mots : « R. F. Vive le Quatrième Etat ! »

Le procureur de la République a voulu faire enlever cet emblème ; mais M. Tédénat, invoquant les précédents, s'y est énergiquement refusé, et le drapeau rouge a continué de flotter.

A Bordeaux, un incident s'est produit au moment de la revue, pendant le défilé. Les gendarmes à cheval ont été sifflés et hués par un millier de socialistes ; des protestations se sont élevées de toutes parts. L'incident a produit une pénible impression sur le préfet et les fonctionnaires.

En ville, peu d'enthousiasme. L'indifférence augmente chaque année. Peu de drapeaux.

A l'étranger, les différentes colonies françaises ont célébré le 14 juillet sans incident.

En résumé, les souffrances populaires et le mécontentement de la politique haineuse du gouvernement ont apparu nettement avant-hier.

Le peuple se détache de plus en plus de la République.

### LE DRAPEAU TRICOLORE

A propos du 14 juillet, certains républicains prétendent que le drapeau tricolore, avant d'appartenir à la France, appartient à la République : « c'est le drapeau de la République », disent-ils.

Non ; c'est le drapeau de la France, le drapeau national. Ne jouez pas sur les mots et ne dites pas que l'adversaire de « votre république », qui salue nos trois couleurs, se découvre devant les couleurs « républicaines » ; il ne rend hommage qu'aux couleurs « françaises », union du bleu et du rouge, couleurs héraldiques de la vieille Lutèce, et du blanc, symbole de la vieille royauté nationale. Le prince qui demain, par un vœu du pays, serait rappelé à la tête de la nation — le roi de France de demain les déploierait fièrement, ces trois couleurs bénies par la victoire, acceptées à jamais comme le drapeau de la France.

Ne dites donc pas qu'il n'appartient qu'à vous. Reconnaissez plutôt qu'il est coupable de se mêler à votre allégresse, le 14 juillet, en ce jour de peu glorieuse mémoire pour le peuple français.

Et croyez-le : ceux qui ne le déploient pas le 14 juillet attendent l'époque prochaine, peut-être, où de plus sages et de plus sensés décréteront que la « fête de la nation » doit pouvoir être la fête de tous les Français, partisans ou adversaires du gouvernement existant,

bateaux, qu'on allait ensemble lancer sur la mare. Puis, l'amusement devint un art. Elle sut bientôt ce que savait le père, et plus encore. Celui-ci n'en fut pas jaloux. Il lui confia les ouvrages fins, qui demandaient une main agile, un peu de goût et d'invention. Et toutes les fois qu'une chaise bourgeoise, non pas grossièrement joncée, mais paillée en belle paille de seigle, d'une ou deux couleurs, arrivait au logis, avec un siège à remplacer ou une blessure à fermer seulement, Le Bolloche en chargeait Désirée.

Ainsi élevée tendrement, entre trois personnes qui la choyaient à l'envi, — car Le Bolloche avait retiré chez lui sa très vieille mère aveugle, — il n'était guère possible que l'enfant ne devint pas aimable. En effet, on n'aurait pu trouver, dans tout le faubourg et dans la campagne voisine, une fille plus avenante. A quinze ans, on l'eût prise pour une femme déjà. Elle était grande, bien faite, rose de visage, légèrement rousselée. Ce n'est pas qu'elle eût les yeux plus longs ou plus larges qu'une autre, mais elle regardait tout droit, si franchement qu'on devinait en elle un cœur tout simple. Elle riait volontiers, et son rire demeurait dans la pensée, comme une chose

fraîche. Elle ne portait pas de bonnet, un peu par économie, beaucoup pour montrer ses cheveux qui ondaient sur ses tempes en deux écheveux d'or, et qu'elle tordait par derrière, à la diable. Son goût lui conseillait les robes claires. Elle piquait souvent un brin de fuchsia rouge à sa casaque d'indienne.

Pourvu qu'il pût la voir, ou seulement l'entendre près de lui, Le Bolloche ne trouvait rien à reprendre à la vie. Comme Désirée, pour causer, ne s'arrêtait pas de tordre de la paille, ils bavardaient en travaillant ; comme elle était déjà d'un âge qui fait songer, ils parlaient presque toujours d'avenir.

Ce fut à cette époque, précisément, que l'épreuve commença pour le père Le Bolloche. D'abord la blessure de sa jambe, qui n'avait jamais totalement guéri, s'envenima. Il eut beau jurer, la gangrène s'y mit. Après des semaines de souffrances, il fallut couper la cuisse. Toute la réserve du ménage s'en alla en honoraires de chirurgien, et en petites fioles qui s'alignaient sur la cheminée, vides, avec des étiquettes rouges. Le malade ne décolérait pas d'être au lit, et de voir couler son argent. Il fut une saison entière convalescent. Et, quand il reprit sa place sous l'apentis, il constata

qu'il soit république ou monarchie.

Ils attendent, sans haine mais non sans pitié devant votre obstination, espérant encore que la République donnera la première l'exemple de cette sagesse et de ce bon sens.

### LA GRÈVE DES OUVRIERS DE CHEMINS DE FER

Une réunion des ouvriers de chemins de fer a eu lieu hier, dans l'après-midi, au Tivoli Vaux-Hall.

Malgré les efforts des organisateurs de la grève, la situation semble s'améliorer. Les absences constatées aux Compagnies de l'Ouest et de l'Est dépassent à peine le chiffre relevé invariablement au lendemain du 14 juillet.

A la Compagnie du Nord, aucun service n'a été atteint par la grève. A la Compagnie d'Orléans, au lieu d'augmenter le mouvement semble décroître. A la suite de l'apposition, faite par la Compagnie, d'affiches prévenant son personnel que tout ouvrier qui n'aurait pas repris le travail lundi dernier ne pourrait réintégrer sa place, avant de lui avoir adressé une demande écrite, soixante demandes de réintégration ont été faites hier matin.

### ÉTRANGER

#### LE VOYAGE DU CZAR A BERLIN

Berlin, 13 juillet.

Les journaux berlinois viennent de recevoir un communiqué officiel, annonçant que le voyage du Czar et de la Czarine à Berlin est bien réellement décidé.

L'*Eclair* publie la dépêche suivante :

« Londres, 14 juillet. — Depuis son départ de Hollande, l'empereur Guillaume II a eu deux attaques épileptiques, l'une à bord du *Hohenzollern*, pendant la traversée, l'autre à Windsor.

» Le docteur Lenthod, médecin de l'Empereur qui l'accompagne toujours, est si inquiet qu'il a demandé l'assistance du professeur Bergmann, lequel est arrivé mercredi afin d'être sur lieux en cas de nécessité.

» On annonce une troisième et grave attaque qui se serait produite mercredi dans la voiture où se trouvaient leurs Majestés se rendant à la Cité. On dit que l'impératrice aurait couvert Guillaume II de son ombrelle pour dissimuler à l'entourage ce qui se passait. »

### NOUVELLES MILITAIRES

#### LES EXAMENS DE SAINT-CYR

Il paraît que le nombre des candidats à l'Ecole de Saint-Cyr devient de plus en plus considérable. Cette année, ils étaient 2,260 et quelques, sur lesquels plus de 4,800 devront

être éliminés, l'Ecole ne devant recevoir que 450 élèves.

On voit, par le chiffre des candidats, que pour une place d'élève officier, il y a cinq concurrents. Jamais un aussi grand nombre de jeunes gens ne s'était présenté à l'Ecole spéciale militaire.

## Chronique Locale ET DE LOUEST

Un genre d'accident qui arrive chaque année au 14 juillet s'est produit dans une des communes voisines de Saumur.

On a l'habitude, dans les campagnes, de tirer le canon à l'occasion de la fête nationale, et, pour que les détonations soient plus fortes, on bourre non-seulement avec de l'étonpe, mais avec de la terre-glaise. Comme les canons dont on se sert sont en fonte au lieu d'être en bronze, le métal éclate généralement après quelques décharges. C'est ce qui est arrivé mardi soir aux environs de Saumur.

Par le plus grand des hasards, aucun des artilleurs improvisés n'a été blessé.

### État civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 12 juillet. — Rachel-Marie-Juliette Bourreau, rue de la Tonnelie ; — Raoul-Edouard Angignard, à l'Hospice ; — Louise-Geneviève Lemagnen, à l'Hospice.

Le 14. — Marcelle Bécharel, rue Notre-Dame ; — Charles-Henri Deruet, rue de Fenet.

#### MARIAGE

Le 11 juillet. — Ludovic-Théophile Menuau, tailleur de pierres, de Blou, a épousé Marie-Aurélien Desbois, cuisinière, de Saumur.

#### DÉCÈS

Le 12 juillet. — Pierre Planchet, cultivateur, 64 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 13. — Paul-Gabriel Rouault, 47 jours, rue Saint-Nicolas.

Le 15. — Célestine Taveau, épouse de Pierre-Jules Manoury, chapeletière, 36 ans, rue de la Visitation.

### TOURNÉE BRASSEUR

Tous les journaux parisiens annoncent la grande tournée dans toute la France, la Suisse et la Belgique, d'un des premiers artistes de Paris, M. Albert Brasseur, le fils de Brasseur, le célèbre artiste que nous avons tant de fois applaudi dans la légendaire *Cagnotte*, la *Vie Parisienne*, la *Boîte à Bibi*, etc., etc.

Doué d'une originalité et d'une verve intarissables, M. Albert Brasseur, qui fit de remarquables créations à côté de son père, dont il fut souvent l'émule, est aujourd'hui un des artis-

bien vite qu'il avait perdu de son corps beaucoup plus qu'il ne croyait, hélas ! la souplesse, l'énergie, cette vaillance de muscles enfin qui est la bonne humeur de nos membres. Le mal l'avait usé.

Désirée était là, sans doute, chaque jour plus experte, pour gagner le pain de la maison. Grâce à l'activité de sa fille et à une légère augmentation de prix, Le Bolloche espérait que les trois femmes, l'âne, les poules et la chatte, qui formaient le personnel confié à sa sollicitude, ne ressentiraient point trop les suites de cet accident qui, de simple blessé, l'avait fait invalide. Il gagnerait moins peut-être, mais sa fille gagnerait un peu plus : le résultat serait le même. Il se trompait.

Un second obstacle surgit, celui-là invincible. Ni le père ni la fille ne refusaient le travail ; ce fut le travail qui commença à manquer. D'une saison à l'autre, la diminution des commandes se faisait plus sensible. Il y eut d'abord des heures de chômage, puis des jours entiers. En vain Le Bolloche, avec son âne et sa charrette, continua de parcourir, chaque samedi, les quartiers suburbains, et d'envoyer aux fenêtres où fleurissent les géraniums-herbes en éventail et les œillets en pyramides

son cri traditionnel : « Pailleur ! pailleur de chaises ! » De moins en moins son appel trouvait de l'écho. Et la cause ? Le progrès, l'envahissement du luxe qui, de proche en proche, des châteaux aux maisons des bourgeois, et jusque dans les fermes, supplante l'antique tradition, et, à la place des sièges aux armatures massives recouvertes de jone, introduit les meubles légers et à bon marché sortis des fabriques de Paris ou de Vienne. Triomphe du rotin, des fauteuils d'étoffe, des tresses d'alfa, des berceuses d'osier blanc, par lequel les rempailleurs étaient lentement évincés. Un métier finissait. Que d'autres ont disparu de la sorte ! Combien d'humbles artisans ont senti avec un étonnement désespéré l'outil tomber de leurs mains, et l'état appris aux jours d'enfance, l'état qui avait honorablement nourri le père et leur avait suffi à eux-mêmes une moitié de leur vie, devenir ainsi progressivement hasardeux et ingrat ! Est-il rien d'aussi dur ? Quelques-uns sans doute peuvent chercher un autre ouvrage. Mais les vieux, pour qui le temps de l'apprentissage est passé, accrochés à ces professions en ruines, n'ont plus qu'à disparaître avec elles.

C'était le cas du père Le Bolloche. Le bon-

parisiens les plus en vogue. Premier comique du théâtre des Nouveautés et du théâtre des Variétés de Paris, ce désopilant comique est le digne continuateur de la dynastie des Brasseur.

Le nom de Brasseur est du reste magique dans notre ville, et M. Brasseur fils y a déjà été applaudi maintes fois dans le répertoire si amusant de Labiche, et l'année dernière dans les *Ménages Parisiens*, dont le succès est encore présent à toutes les mémoires et dans lesquels il a laissé de si bons souvenirs.

M. Brasseur fils, dans cette grande tournée, voyage accompagné de toute l'excellente troupe d'artistes du théâtre des Nouveautés de Paris un grand complet, ce qui nous promet une interprétation hors ligne jusque dans les plus petits rôles.

M<sup>me</sup> Juliette Darcourt, une des étoiles les plus applaudies du théâtre des Nouveautés, l'excellent comique Gaillard, etc., etc., enfin tous les créateurs de nos succès parisiens font partie de la tournée Brasseur.

C'est une belle représentation, extraordinaire que nous aurons prochainement à notre théâtre, car M. Brasseur et sa troupe s'arrêteront à Saumur et y donneront une seule représentation qui aura lieu le *samedi 25 juillet*, et non le 28 comme on nous l'a fait dire hier par erreur.

Nous avons donné le programme de cette représentation exceptionnelle.

ANGERS. — Le 14 juillet, à Angers, l'auto-militaire a pris des précautions pour prévenir les accidents, qui, l'an dernier, avaient causé la mort d'un cuirassier. De nombreuses patrouilles de cuirassiers et d'infanterie parcouraient la ville et ramassaient les soldats trop illuminés. Certaines rues étaient consignées et interdites à la garnison. Le plus grand calme a été observé, du reste, le 14 juillet, dans tous les quartiers de la ville. C'a été, on peut le dire, la note caractéristique de la journée.

BOURGUEIL. — Mardi, 14 juillet, la gendarmerie de Bourgueil, aidée de la police, a procédé à l'arrestation de quatre vagabonds, en état d'ivresse, qui causaient du scandale au moment où la municipalité passait la revue des sapeurs-pompiers, sur le mail Orve.

Dans la soirée, un sieur X... s'est fait remarquer par ses excentricités pendant le bal public qui se tenait sous les Halles.

Cet individu avait attiré autour de lui un groupe de personnes qui commentaient sévèrement la manière d'agir de ce personnage, bien connu dans le pays pour ses opinions radicales.

TOURS. — Mardi matin, vers 5 h. 1/2, le sieur Besnier (Paul), 46 ans, cordonnier, rue

qui lui vint fat qu'il pourrait se priver de tabac. Il se sentait capable de ce sacrifice. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que ce n'était pas une solution. Alors que faire? Envoyer Désirée en condition? Jamais il n'y consentirait. Il aimerait mieux mendier son pain. Dire à la grand'mère: « Nous ne pouvons plus vous nourrir. Cherchez, demandez à l'assistance publique... » Allons donc! Est-ce qu'un enfant peut seulement penser à cela? Vendre la maison? Il faudrait en louer une autre, et les loyers avaient doublé, triplé, depuis que Le Bolloche habitait son coin de pré. Où serait l'avantage? Evidemment il n'y avait qu'un seul parti dont sa femme et lui avaient causé déjà: ils partirait tous deux, ils laisseraient la maison à l'aïeule qui était trop vieille, et à Désirée qui était trop jeune et trop aimée pour porter un tel deuil.

Partir! Quand il fut arrivé à cette conclusion, Le Bolloche appuya son coude sur sa bonne jambe et regarda lentement autour de lui, de ce regard chargé d'adieux qui découvre toujours quelque beauté nouvelle aux choses les plus familières. Le pré où l'herbe renaissait, où les boutons d'or échappés à l'âne commençaient à s'ouvrir, lui parut promettre une

des Cognées, 18, voulant tirer un coup de pistolet, pour annoncer la fête nationale, s'est grièvement blessé.

Ce pistolet, qui était chargé depuis quelque temps, ne voulant pas partir, Besnier eut l'imprudence de placer le canon dans la main gauche et de se servir d'une pointe pour en déboucher la cheminée, sur laquelle la capsule avait sans doute laissé du fulminate, qui prit feu au contact du fer, et l'arme lui partit dans la main gauche, et la lui broya complètement.

M. le docteur Thierry lui a prodigué les premiers soins, et l'a fait admettre d'urgence à l'hospice.

### ÉPIDÉMIE A BREST

On écrit de Brest :  
« Une épidémie de fièvre typhoïde vient encore de s'abattre sur le 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, qui, on se le rappelle, fut déjà si éprouvé au commencement de l'année et perdit plus de soixante hommes. On a persisté, malgré l'avis des médecins, à réoccuper un casernement absolument insalubre, situé au milieu d'un marais; et, comme il fallait s'y attendre, l'épidémie a recommencé. Le 6<sup>e</sup> régiment vient d'être remplacé sous la tente. Depuis six mois, il n'a cessé d'être en route pour changer de casernement.

L'opinion publique réclame énergiquement du Ministre de la marine une solution à cette situation. Et si Brest ne fournit pas de locaux disponibles pour nos braves soldats de marine, qu'on envoie le régiment sur un autre point du territoire, où le département de la guerre saura bien, lui qui porte tant d'intérêt à l'hygiène de ses troupes, lui trouver un logement convenable. »

### Tirage financier

Ville de Paris 1869. — Hier matin a eu lieu au Palais de l'Industrie le 89<sup>e</sup> tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt de la Ville de Paris, année 1869.

Il a été extrait de la roue 9,602 numéros dont les 15 premiers ont droit aux lots suivants :

- Le numéro 693,402 gagne 200,000 fr.
- Les numéros 405,202 — 600,621 — 724,623 — 388,308 gagnent chacun 10,000 fr.
- Les numéros 93,993 — 372,689 — 159,300 — 513,806 — 444,133 — 729,757 — 637,440 — 606,144 — 469,784 — 496,638 gagnent chacun 1,000 fr.

Les 9,587 autres numéros sortis sont remboursables au pair.

Bons à lots du Crédit foncier 1887  
Le numéro 137,946 gagne 100,000 francs.  
Le numéro 209,010 gagne 5,000 francs.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 juillet 1891.  
Un peu plus d'affaires que lundi; pas de changements notables dans les cours. Le 3 0/0 cote 95.37; le 4 1/2 0/0 105.80.

La Banque de Paris gagne encore du terrain à 787. Le branle est donné et il suffira de quelques demandes nouvelles pour porter les cours à un niveau en rapport avec l'importance de l'établissement.

Nous retrouvons la Société Générale très bien tenue à 484; on se souvient que son bilan au 30 juin accusait une augmentation de 11 millions sur le chiffre des affaires sociales.

La Banque d'Escompte trouve preneurs à 468.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 4,237.

Le Crédit Mobilier dont les affaires sont actives se négocie en grande fermeté à 362.

Le Crédit Foncier de Tunisie se signale à l'attention par l'accroissement régulier de ses opérations hypothécaires. Les déclarations du président M. Chavoix, de retour de Tunis, ont produit la meilleure impression.

Les actions des Immeubles de France se consolident à 475.

Les obligations du chemin de fer de Linarès à Almería se tiennent entre 245 et 246 fr. L'avenir de la ligne présente des perspectives très belles, tant au point de vue du nombre des voyageurs que sous le rapport du trafic.

La souscription à la mine d'or de l'Electra reçoit le meilleur accueil. Les actions à 50 fr. paraissent appelées à une hausse prochaine.

Les Chemins Economiques cotent 443 fr.

### FAITS DIVERS

#### LES ROTHSCHILD

Les journaux belges nous racontent une histoire qui mérite d'être connue.

Lorsque l'empereur Guillaume visita le port d'Amsterdam, il n'y trouva pas un bâtiment français. Tous étaient partis pour la haute mer, afin de ne pas pavoiser devant le vainqueur. Même attitude à Rotterdam. Quelle ne fut donc pas la surprise de nos compatriotes, quand, lors du départ de l'empereur, ils virent le *Hohenzollern* escorté par un yacht battant pavillon français!

On prit des renseignements, et personne ne fut alors étonné d'apprendre que ce yacht était l'*Eros*, du baron Alphonse de Rothschild. Ainsi que le fait observer M. Claudio Jannet dans la dernière « Revue économique » du *Correspondant*, les Rothschild sont des cosmopolites; ils planent au-dessus des nations et des partis. Le citoyen Millot n'a-t-il pas affirmé un jour à M. Drumont que, pendant l'insurrection de 1871, M. de Rothschild délivrait à la Commune des bons en blanc sur sa caisse? Que voulez-vous? On ne sait jamais ce qui peut arriver!...

#### En conscience!

Fréteval (Loir-et-Cher), le 23 avril 1891. — Je souffrais cruellement de névralgies dans la tête et de maux d'estomac; vos bonnes Pilules Suisses m'ont entièrement guérie. Une de mes amies souffrait d'insomnies, de maux de reins et d'estomac;

fenaison abondante. Les haies qui, de trois côtés, couraient autour, n'avaient plus cet air souffreteux et défraîchi, ces trouées lamentables qu'elles offraient jadis. Bien épinées, drues, tendues de fil de fer aux endroits faibles, elles défendaient la maison mieux qu'un mur. Et le mur qui longeait la route, pour un peu moussu qu'il fût, était encore solide et d'aplomb. Le Bolloche avait souvent rêvé d'élever là, pour son gendre, une maison semblable à l'autre qui était à mi-pente. Ah! si le métier ne l'avait pas trahi! Quelle jolie vue on aurait eue des fenêtres sur la rue qui remonte vers l'octroi, éclairée au gaz, si gaie le dimanche, si coquette avec ses cabarets peints de couleurs vives, ses jeux de boules, ses charmilles et ses grands jardins tout roses de pêcheurs en fleurs!

A ce moment, Désirée apparut au haut du pré, venant de la ville. Le vent l'avait un peu décoiffée. Elle marchait, une main retombante le long de sa hanche, l'autre passée au travers du siège défoncé d'une chaise qui, pendue à son bras, l'enveloppait d'un disque inégal de rayons jaunes. La jeune fille avait fait deux kilomètres pour trouver ce travail. Elle arrivait sans se plaindre, contente même, dans la lueur du couchant qui traînait sur le pré. Et quand

elle a pris aussi des Pilules Suisses et elle a obtenu une grande amélioration. Je vous autorise à publier ma lettre, car, en conscience, je conseillerai à chaque malade d'essayer vos bienfaisantes Pilules Suisses.  
(Sig. lég.)  
M<sup>me</sup> B. RENAULT.

### Dernières Nouvelles

Paris, 16 juillet, 12 h. 40 soir.

Il a été voté dans la matinée à la Chambre les droits de la commission sur les ouvrages en bois, charpentes, menuiserie, sparterie et vannerie; on a commencé la discussion sur les tissus de soie.

La suite de la discussion se continue dans l'après-midi.

La grève des ouvriers des ateliers de la Compagnie du chemin de fer du Nord a pris une certaine extension.

La situation de la grève des Compagnies de l'Ouest et de l'Orléans reste la même. Tous les employés de la traction travaillent. Des détachements de police gardent les abords des ateliers.  
HAVAS

### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

#### Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

- Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 l. 50 le litre
- de Montpellier, 45°, 1 l. 75 —
- d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp  
5 fr. 90 le litre

Baisse de Prix sur le SUCRE

SUCCÈS GARANTI  
PLUS DE CHEVEUX GRIS  
2<sup>50</sup> 3<sup>50</sup>  
GRAND FLACON TRÈS GRAND FLACON  
LE SUBLIMIOR  
FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS  
ENLÈVE LES PELLICULES  
ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX  
Seul Régénérateur anglais ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.  
Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application tous les 15 jours.  
LE NIGER 450. — INOFFENSIF  
CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS.  
Entrepôt à PARIS: HARRIS, 43, Rue de Trévise  
Saumur, chez COUTARD, coiff. p. 2, r. S'-Jean.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.  
PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

Le Bolloche la vit, il comprit mieux encore que la séparation d'avec elle serait la plus dure de toutes, et qu'auprès de celle-là les autres n'étaient rien.

— Eh bien! dit-elle de son ton de bonne humeur, vous demandiez de la besogne, en voilà: une chaise comme vous les aimez, à rempailler en gros jonc.

— Non, petite, répondit tristement le bonhomme, j'ai fini tantôt ma dernière, et je suis assis dessus.

Elle approcha, sans comprendre ce qu'il voulait dire, s'étonnant seulement qu'il fût sombre. D'habitude il était joyeux quand elle était joyeuse. Qu'avait-il?

— Appelle ta mère, ajouta Le Bolloche, j'ai à lui parler.

Elle entra dans la maison, et la mère en sortit, toute petite sous son énorme bonnet blanc.  
(A suivre.)

— Bonne maman, en chemin de fer, les enfants tout petits, tout petits, ne payent que moitié?

— Oui, eh bien?

— Eh bien! est-ce que les personnes très vieilles, très vieilles... enfin, est-ce que, toi, tu paies double?

Etude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrèrie, successeur de M<sup>e</sup> BEAU-REPAIRE.

### PURGE LÉGALE

D'un acte passé devant M<sup>e</sup> Pochon, notaire à Nuillé (Maine-et-Loire), les vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix et sept janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, enregistré, et en présence de témoins,

Il résulte que M. Jean Turpault, propriétaire-cultivateur, époux de dame Jeanne Barbault, demeurant à la Petite-Carrie, commune de Cernusson, canton de Vihiers (Maine-et-Loire),

A vendu à M. Ludovic Neau, marchand-sabotier, et à Madame Louise Charrault, son épouse, demeurant ensemble ville de Vihiers,

Quatre parcelles de terre, situées commune de Cernusson (Maine-et-Loire), savoir : six ares trente centiares au Verger ; quarante-huit ares cinquante centiares au Verger ou encore la Carie ; quinze ares trente centiares à l'Ouche-du-Bois ; quatre-vingt-seize ares situés au Champ-du-Cormier ou du Cerisier, moyennant, outre les charges, le prix principal de dix mille francs.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du Tribunal civil de Saumur, le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-onze, ainsi que le constate un procès-verbal de dépôt dudit jour, et le procès-verbal de dépôt délivré par le greffier a été signifié suivant exploit de Delmas, huissier à Vihiers, en date du onze juillet mil huit cent quatre-vingt-onze, enregistré, à : 1<sup>o</sup> M. le procureur de la République près ledit Tribunal ; 2<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Jeanne Barbault, épouse de M. Jean Turpault, sus-nommés ;

Avec déclaration : 1<sup>o</sup> que ladite signification était faite pour qu'ils aient à prendre telle inscription d'hypothèque légale qu'ils aviseront dans le délai de deux mois et que faute de se mettre en règle dans ce délai, les immeubles vendus seront et demeureront définitivement purgés et libérés entre les mains des acquéreurs de toutes hypothèques de cette nature ;

2<sup>o</sup> Spécialement à M. le Procureur de la République, que les anciens propriétaires des immeubles vendus sont, outre le vendeur, savoir :

En ce qui concerne les immeubles compris audit acte de vente sous les numéros 1, 2, 3 et 5 : Jean Turpault père, Jeanne Boudier, veuve de François Turpault ; Ceux compris sous les numéros 6 et 7 : Mademoiselle Françoise Turpault ; Ceux compris sous le numéro 4 : Madame Louise Turpault, veuve de M. Jean Floueat, et André Turpault ; Ceux compris sous les numéros 8 et 9, indivisément entre Louis Robinet et Désirée Chemineau, son épouse ; Madame Marie Coiffard, veuve de Jean-Louis Chemineau ; Ceux compris sous le numéro 8, indivi-

sément entre Louis Robinet et dame Désirée Chemineau, son épouse ; Madame Marie Coiffard, veuve de Jean-Louis Chemineau et Jean Chemineau fils ; communauté Jean-Louis Chemineau et Marie Coiffard ; Ceux compris sous le numéro 9, indivisément entre Louis Robinet et dame Désirée Chemineau, son épouse, et Jean Chemineau fils ; propre de Jean-Louis Chemineau père ; Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèque légale, n'étant pas connus des acquéreurs, ils feraient publier ladite signification dans les formes prescrites par la loi, conformément aux articles 2193 et 2194 du Code civil et aux dispositions des avis du Conseil d'Etat des neuf mai et premier juin mil huit cent sept et huit mai mil huit cent douze.

Pour extrait,  
ANDRÉ POPIN.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

### A VENDRE

La Propriété de FALÈCHE

Située sur le Coteau, près le confluent de la Vienne et de la Loire,

COMPRENANT :

Maison de maître avec terrasses, jardins, vergers, clos de vignes, vastes servitudes en caves ; Fermes, prés, bois.

A 16 kilomètres de Saumur.

A 13 kilomètres de Chinon.

S'adresser au vendeur, M. l'abbé CHEVALLIER, qui habite la propriété, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

COUPE D'HERBE de 1<sup>re</sup> qualité

### A VENDRE

S'adresser à Louis BAYET, garde au château de Saint-Florent, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (468)

### A LOUER

REMISE & GRENIER

RUE HAUTE SAINT-PIERRE

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve GIRARD, place Dupetit-Thouars. (306)

## CH. COURALEAU

BICYCLETTES 28, rue St-Nicolas, 28 SAUMUR TRICYCLES

Vente — Échange — Location — Leçons

Exposition permanente des nouveaux modèles, 24, RUE DE LA FIDÉLITÉ



Seul représentant de

RUDGE — CLÉMENT — PHÉBUS — STARLEY

BAINS DE MER — SAISON 1891

## CASINO DE DEAUVILLE

SIÈGES DE LA PLAGE DE TROUVILLE

Concessionnaire : ANDRÉ SERVAT

Directeur du Casino : Edmond GRELLET  
Chef du Personnel : P. PAUL

Splendide PARC — Magnifique SALLE de SPECTACLE  
Salle de Concerts — Salon des Dames  
CAFÉ — GALERIE SUR LA MER — SALON DE LECTURE  
(Nombreuses collections de journaux — Journaux illustrés)  
GYMNASÉ — JEUX DE SALONS — BALS D'ENFANTS  
GRANDS BALS — REPRÉSENTATIONS EXTRAORDINAIRES

Trajet direct : 4 heures de Paris

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur

Pharmacie NORMANDINE, 11, 13 et 15, rue St-Jean  
SAUMUR

## Magasin spécial d'EAUX minérales

Où les EAUX sont vendues EN DÉTAIL meilleur marché que si les clients les faisaient venir des Sources et PAR CAISSE.

M. NORMANDINE recevant ses EAUX directement des sources, en GARANTIT la parfaite authenticité, et pour anéantir des insinuations aussi perfides que peu fondées, il donne une prime de 2,000 francs à celui qui prouvera que les EAUX minérales vendues chez lui sont des EAUX FACTICES.

Si M. NORMANDINE offre à ses clients certains avantages, qu'ils savent du reste apprécier, c'est qu'il fait venir ses EAUX en GRANDE QUANTITÉ, par wagon ordinairement, et que par ce moyen il réalise une IMPORTANTE ÉCONOMIE sur le transport qui entre, comme chacun sait, comme facteur important dans le PRIX DES EAUX.

### APERÇU DE QUELQUES PRIX

VICHY, Saint-Yorre, Reignier } 50 centimes LA BOUTEILLE.  
45 centimes PAR 25 BOUTEILLES.

Cette EAU, une des plus minéralisées du bassin de VICHY, tend de plus en plus à se GÉNÉRALISER et à REMPLACER LES AUTRES.

Elle doit sa vogue croissante, non seulement à son bas prix, mais surtout à ses précieuses qualités.

En essayer une ou deux bouteilles, c'est presque toujours L'ADOPTER à L'EXCLUSION DES AUTRES.

Nous donnerons prochainement son analyse, comparativement avec celle des autres eaux de Vichy.

Pougues, Elisabeth } 45 centimes LA BOUTEILLE.  
40 centimes PAR 25 BOUTEILLES.

SAINT-GALMIER, NOEL ou BADOIT : 30 centimes la bouteille.

TOUTES LES AUTRES EAUX SONT VENDUES DANS LES MÊMES CONDITIONS

Bouteilles vides à vendre : 10 francs le cent.

### A VENDRE

UNE MAISON

AVEC VASTE JARDIN

Située dans un des plus beaux quartiers de Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur. (514)

### AVIS

La Maison Martineau-Doc,

41, rue d'Orléans, Saumur,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'elle possède toujours un choix considérable de Couronnes funéraires, perles, métal, celluloïde et artificielles. Tous ces articles, venant des meilleures fabriques de Paris, sont du plus beau cachet comme finesse et beauté, VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS, défiant toute concurrence.

ENTREPOT

de

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

UNE FEMME, munie de bonnes références, demande Place ou à faire des Ménages.

S'adresser au bureau du journal



### A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A Céder présentement

MAGASIN D'ÉPICERIE

ET ROUENNERIE

Situé en face l'église de Bagnoux

DROIT AU BAIL

S'adresser à M<sup>me</sup> LEBOUËRE.

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.  
Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 75.

Sirops de fantaisie, le litre 4 75 ; pur sucre, 2 25.

SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05  
— à la mécanique, — 1.15

## LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Maire,